



On en a jamais trop

AUCUN
FRAIS D'ACTIVATION
Économise
35 \$¹

› **Toutes les minutes dont vous avez besoin (2 000 minutes)²**

› **Textos illimités**
incluant les textos internationaux³

40 \$
Maintenant
30 \$
par mois⁴



Plus économisez sur votre prochain téléphone grâce aux FidoDollars^{MC}. Seul Fido vous offre autant de façons d'économiser maintenant et plus tard.



Galeries de la Canardière
2485 boul. Ste-Anne
Québec, Qc.
(418) 559-2131

St-Jean-Chrysostome
772D-2 rue Commerciale
St-Jean-Chrysostome, Qc.
(418) 446-3436

Détaillant
exclusif



Schéma de couverture de risque en sécurité incendie : conforme

Le député de Lévis, Gilles Lehouillier, s'est associé au ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, pour annoncer que la Ville de Lévis a officiellement obtenu son attestation de conformité pour son schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Cette attestation est accompagnée d'une subvention de 30 000 \$ versée à la Ville conformément au Programme d'aide financière aux MRC et aux autres autorités régionales pour l'établissement et la mise en œuvre de schémas de couverture de risques prévus à la Loi sur la sécurité incendie. Les schémas de couverture de risques sont au cœur de la mise en œuvre de cette loi. Concrètement, ils visent à améliorer la connaissance des risques d'incendie présents sur un territoire. Ainsi, ils permettent non seulement d'assurer l'amélioration des services aux citoyens tout en optimisant les ressources, mais ils offrent également une couverture plus efficace des territoires en cas d'incendie et facilitent le travail des intervenants.

« J'ai le plaisir de confirmer que la Ville de Lévis a complété avec succès cet important exercice régional de planification de la sécurité incendie sur son territoire, a souligné M. Dutil. La collaboration ainsi que les efforts déployés par la MRC auprès des municipalités et du ministère de la Sécurité publique permettent d'offrir une sécurité incendie répondant aux besoins de la région. » Pour sa part, M. Lehouillier a déclaré être « fier pour la Ville de Lévis, puisque ce document officiel lui permettra de renforcer ses actions en matière de prévention des incendies pour toute la population de son territoire ». Mentionnons aussi en terminant, que la Loi sur la sécurité incendie est en vigueur depuis juin 2000 et que l'élaboration des schémas de couverture de risques, en vertu de cette dernière, constitue l'étape la plus importante dans la mise en place des nouvelles conditions qui devraient améliorer le bilan du Québec au chapitre des pertes humaines et matérielles dues à l'incendie.

Les pneus à l'honneur



L'entreprise Pneus Ratté a récidivé cette année avec l'événement Salon du Pneu. Fort du succès remporté lors de l'édition de l'année dernière, les organisateurs ont décidé d'organiser deux salons dont un se tenait aux Galeries Chagnon, du 30 septembre au 3 octobre. Les visiteurs ont pu se renseigner auprès des plus grands manufacturiers et profiter de rabais exclusifs à l'achat et à la mise de côté de

leurs pneus d'hiver. Un département du service à la clientèle avait également été aménagé afin que les gens puissent prendre rendez-vous sur place. Le Salon du Pneu a également fait des heureux gagnants. Sur la photo, Yvon Côté de Pintendre s'est mérité une carte cadeau de 1 000\$ aux Galeries Chagnon. Il est entouré de Mario Goulet de Pneus Ratté et d'Amélie Jean, des Galeries Chagnon.



Une gamme de services pour votre mieux-être

CLINIQUE
PSYCHO-SANTÉ

www.cliniquepsychosante.com



Les mardis conférences

de 19h à 21h | coût: 20\$

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

16 NOVEMBRE ET 15 FÉVRIER

«L'approche psycho-corporelle pour gérer son anxiété»

Nancy Legendre, M.Ps., psychologue
418 801-3639

23 NOVEMBRE ET 18 JANVIER

«Ma carrière; épanouissement ou épuisement?»

Danièle Rousseau, c.o., conseillère d'orientation
418 997-0182

30 NOVEMBRE ET 4 JANVIER

«Rencontre d'information sur la médiation familiale au Québec»

Nadia Bergeron, c.o. médiatrice familiale
418 922-2547

Gratuit pour les couples ayant des enfants

7 DÉCEMBRE ET 1^{ER} FÉVRIER

«Des repas vite faits - bien faits; c'est possible»

Andréanne Martin, Dt.P. diététiste-nutritionniste
581 888-0861

PSYCHOLOGIE | NEUROPSYCHOLOGIE | ORIENTATION | MÉDIATION FAMILIALE | NUTRITION | SOINS DES PIEDS

2105, boul. de la Rive-Sud, St-Romuald • 418 801-3639 Nancy Legendre, M. Ps., psychologue propriétaire



Offres valide seulement dans les magasins MobileGo participants et sont sujettes à changement sans préavis. 1. Valide dans le cadre d'une nouvelle mise en service avec Entente Fido de 2 ou 3 ans, jusqu'au 1er novembre 2010. Un crédit au montant des frais de mise en service de 35 \$ sera porté à votre première facture. 2. Les minutes supplémentaires, les interurbains, l'itinérance, la transmission de données, les options, les frais provinciaux pour le service d'urgence 9-1-1 (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Temps d'antenne local à l'intérieur de votre zone CitéFido seulement. Chaque minute supplémentaire de temps d'antenne local à l'intérieur de votre zone coûte 35 c/min et les appels faits et reçus à l'extérieur de votre zone CitéFido coûtent 25 c/min. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer et sont déterminés en fonction de votre zone d'appels locaux, pas de votre zone CitéFido; fido.ca/zonesappel. 3. Le forfait comprend les messages envoyés du Canada vers un numéro de sans-fil canadien, américain ou international. Les messages reçus d'un autre sans-fil sont gratuits. Des frais s'appliquent pour les messages texte à tarification supplémentaire. 4. Offre valide dans les zones CitéFido des villes de Montréal et de Québec. MOFido & dessin, CitéFido et FidoDollars sont des marques de commerce de Fido Solutions. Tous les autres noms de marques et logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2010 Fido Solutions.